

Gestes de base de premiers secours et risques incendies

Public cible	Encadrants d'exploitation, Agent(es) de propreté, concierges...
Prérequis	Les participants sont disposés à porter secours et reconnaissent l'importance des gestes qui sauvent. Ils sont conscients de l'importance de leurs rôles dans ces situations et souhaitent appliquer les premiers secours aux personnes qui en sollicitent le besoin.
Durée	1 journée
Horaires	08h00-16h30
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir prendre les mesures nécessaires pour sauver la vie et maintenir les fonctions vitales du patient jusqu'à l'arrivée des secours professionnel. - Savoir intervenir en cas d'incendie et utiliser les outils pour en arrêter/ralentir la propagation, et prodiguer les premiers soins en cas de brûlure.
Validation de la formation	Une attestation de participation de l'Ecole Genevoise de la Propreté sera remise aux personnes qui auront suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Motivation à porter secours</u> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des facteurs défavorables ➤ <u>Droits et devoirs</u> <ul style="list-style-type: none"> - Aspect juridique ➤ <u>Identifications des dangers</u> <ul style="list-style-type: none"> - Numéros d'urgence, applications de géolocalisation, protocoles internes, etc. ➤ <u>Approche, contrôle et intervention</u> <ul style="list-style-type: none"> - Respiration, PLS, protection ➤ <u>Le triangle du feu</u> <ul style="list-style-type: none"> - Les classes de feu ➤ <u>Les extincteurs</u> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement et attaque du feu ➤ <u>Les brûlures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Soins à prodiguer

<p>Méthodes pédagogiques</p>	<p>Le programme de cours alterne des phases théoriques et des phases pratiques.</p> <p>Méthodes actives et participatives permettant la mise en valeur du potentiel et des connaissances de chaque participant.</p> <p>Mise en œuvre de situation permettant l'acquisition de réflexes pratiques.</p>
<p>Inscription</p>	<p>Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@coledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://coledelaproprete.ch <p>(12 participants maximum)</p>